



TROPHÉE CHRISTIAN BELASCAIN (FRB)
« moins de 21 ans » (joueurs nés en 1994, 1995 et 1996)
Catégorie B – Application des Règles IRB moins de 19 ans
et spécifiques FFR.

FORME DE JEU : XV - TEMPS DE JEU : 2 x 40 minutes - PROLONGATIONS POSSIBLES : 2 x 10'

TABLE DE MARQUE : OUI

TEMPS MORTS : NON

NOMBRE DE JOUEURS ET REMPLACEMENTS

➤ **Minimum : 19** **Maximum : 22**

NOMBRE MINIMUM DE JOUEURS DE 1^{ère} LIGNE EXIGÉ

- 3 titulaires + 2 remplaçants minimum (talonneur + pilier).
- Indication d'aptitude (*) : G (pilier gauche), T (talonneur) et D (pilier droit) et tous les numéros doivent être encadrés sur la feuille de match.
 - facultative et supplémentaire pour les joueurs de 1^{ère} ligne titulaires sur un ou deux postes ;
 - obligatoire pour au moins un poste, facultative sur un ou deux autres postes pour les joueurs de 1^{ère} ligne remplaçants.

REPLACEMENTS TEMPORAIRES - saignement

Si le joueur qui saigne ne revient pas en jeu dans les 15 minutes maximum (arrêt(s) de jeu et mi-temps compris), le remplacement devient définitif et il ne peut revenir en jeu.

REPLACEMENTS TACTIQUES : dispositions spécifiques F.F.R.

Illimités par application des Règlements « table de marque » - voir Règles du jeu.

PROTOCOLE DE COMMOTION CEREBRALE

Dès que l'arbitre suspecte une commotion cérébrale, il en informe l'entraîneur :

- Soit l'entraîneur décide de sortir définitivement le joueur sur blessure,
- Soit l'entraîneur décide de le maintenir sur le terrain.

Dans les deux cas, l'arbitre remplira la fiche de commotion cérébrale et l'enverra au comité d'appartenance du joueur impliqué.

Rappel : Possibilité pour l'arbitre d'appliquer la règle 3.9.

MÊLÉE : Règle I.R.B. - 19 ans

Si un joueur de la ligne d'avants quitte le terrain pour n'importe quel motif et n'est pas remplacé, les deux équipes doivent réduire le nombre de joueurs dans la mêlée, de manière à utiliser un nombre identique de joueurs en mêlée.

Si un joueur autre qu'un avant doit quitter le terrain et n'est pas remplacé, le nombre de joueurs dans la mêlée ne sera pas réduit.

- Poussée autorisée jusqu'à 1,50 mètre maximum :
 - Pour l'équipe qui a gagné le ballon dans le but de bonifier son gain ;
 - Pour l'équipe adverse pour tenter de regagner le ballon.
- Mêlée tournée involontairement au-delà de 45° : mêlée avec introduction à la même équipe.

